

Un soutien financier pour 23 projets artistiques et littéraires en Chaudière-Appalaches

Québec, le 18 août 2025 – Le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, les municipalités régionales de comté (MRC) de L'Islet, de Montmagny, de Bellechasse, de La Nouvelle-Beauce, des Appalaches, des Etchemins, de Lotbinière, Beauce-Centre, de Beauce-Sartigan et la Ville de Lévis, en collaboration avec Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches (CCNCA), sont heureux d'annoncer un soutien de 420 000 \$ à 15 artistes et 8 organismes artistiques dans le cadre du *Programme de partenariat territorial de la Chaudière-Appalaches*.

Description des projets soutenus

Soutien aux projets des artistes, des écrivaines et des écrivains professionnels – Total : 247 000 \$

- **Guillaume Berger Sidwell** (MRC de Montmagny) reçoit 17 000 \$ pour le rodage et la diffusion du spectacle de cirque *Les Corsaires du Saint-Laurent*.
- **Raymond Beaudet** (MRC de La Nouvelle-Beauce) obtient 14 000 \$ pour l'écriture du roman *La quête de Nicki, les chants invisibles*, en collaboration avec le centre de documentation de la Corporation du Domaine du Seigneur Taschereau.
- **Valérie Bilodeau** (Ville de Lévis) récolte 17 000 \$ pour réaliser une résidence de création en duo en vue de réaliser un spectacle de conte, théâtre, musique et patrimoine autour de l'histoire commune des Bellechassois et des Franco-Américains.
- **Emilie Clepper** (MRC de L'Islet) se voit accorder 16 000 \$ pour la création et la diffusion d'un EP du duo Cowgirl Cosmique.
- **Etienne Côté** (MRC de Lotbinière) reçoit 20 000 \$ pour réaliser une résidence au Domaine Joly de Lotbinière afin de poursuivre la création de l'opéra *Certain et très vrai*.
- **Émile Couture** (Ville de Lévis) obtient 7 800 \$ pour la création d'un instrument fait d'objets recyclés, en collaboration avec la Maison des scouts de Lévis et le musicien Fred Lebrasseur, qui mènera à la création d'œuvres originales.
- **Dominique Garon** (MRC de L'Islet) récolte 16 000 \$ pour la création d'une exposition collective d'arts multidisciplinaires intitulée *État de siège*, diffusée dans plusieurs lieux de la région.
- **Sandra Giasson-Cloutier** (MRC de L'Islet) se voit accorder 20 000 \$ pour un projet de recherche et de création visant à démocratiser l'art performance rituel en invitant la population à assister à un processus créatif sur la notion du sacré dans des lieux patrimoniaux.
- **Michelle Giguère** (MRC de Beauce-Centre) reçoit 17 400 \$ pour la création d'une sculpture publique participative pour le projet de musée en plein air de Tring-Jonction.
- **Charles Gourde-Talbot** (MRC de Bellechasse) obtient 20 000 \$ pour la production d'un court métrage de fiction intitulé *Aquarienne de rien*, portant sur notre relation au territoire et son exploitation.
- **Nady Larchet** (MRC de Beauce-Centre) récolte 18 000 \$ pour créer un corpus musical intitulé *Espaces de désaliénation* alliant électroacoustique et musique actuelle, explorant les mécanismes d'évasion du cerveau en situation aliénante.
- **Pier-Olivier Renaud** (Ville de Lévis) se voit accorder 20 000 \$ pour réaliser un court métrage de fiction dramatique intitulé *Fake*, abordant l'expression de genre.
- **Alexis Roy** (MRC des Etchemins) reçoit 20 000 \$ pour la création d'un spectacle de contes intitulé *Sur le chemin des Etchemins*, avec accompagnement sonore d'objets patrimoniaux.
- **Arleen Thibault** (MRC de Montmagny) obtient 20 000 \$ pour l'écriture en résidence d'un livre de conte issu de son spectacle *Fille de laitier*.

- **Joëlle Gauvin-Racine** (MRC de L'Islet) récolte 3 800 \$ pour la présentation et la diffusion en Gaspésie d'une œuvre littéraire collective, *le Zine exquis*, suivie de la présentation d'une adaptation en Chaudière-Appalaches.

Soutien aux projets des organismes artistiques professionnels – Total : 173 000 \$

- **Maison natale de Louis Fréchette** (Ville de Lévis) reçoit 26 000 \$ pour présenter une exposition littéraire et interdisciplinaire intitulée *Fabuleuses et extraordinaires*, qui explore l'imaginaire entourant les femmes fortes.
- **Regart** (Ville de Lévis) obtient 26 000 \$ pour développer un partenariat avec le centre d'artistes Est-Nord-Est, afin de mettre en valeur des artistes Wabanakiyik sur leur territoire ancestral.
- **Théâtre de l'escalier rouge** (Ville de Lévis) récolte 28 000 \$ pour la création d'une installation audiovisuelle et d'un balado autour de la pièce *Entretiens avec Nonor*, visant à renforcer son ancrage artistique à Lévis.
- **Biennale internationale de la sculpture de Saint-Jean-Port-Joli** (MRC de L'Islet) se voit accorder 20 000 \$ pour accueillir quatre duos d'artistes en résidence de création autour du thème du kitsch.
- **Excentrer** (MRC de Beauce-Sartigan) reçoit 20 000 \$ pour le projet d'art sonore intergénérationnel *Nos territoires*, réunissant adolescentes et adolescents, personnes âgées et artistes audio.
- **Fleuve | Espace Danse** (MRC de L'Islet) obtient 20 000 \$ pour réaliser une série de résidences de création en bord de mer menant à une chorégraphie inédite sur le thème des baigneuses, accompagnée de médiation culturelle.
- **Les Arts de la scène de Montmagny** (MRC de Montmagny) récolte 20 000 \$ pour offrir une résidence technique de huit jours à un ou une artiste ou collectif de la relève, en partenariat avec le Cégep de La Pocatière.
- **Terro.art** (MRC de L'Islet) se voit accorder 13 000 \$ pour réaliser *AntiPODes*, un projet de résidences de création en milieu forestier et rural avec la participation des communautés locales.

Il est à noter que parmi les projets soutenus, un organisme reçoit une subvention spéciale grâce à une bonification financière des ententes territoriales accordée par le CALQ en lien avec l'objectif stratégique d'un meilleur soutien aux artistes de la relève en région.

Processus de sélection

Les demandes ont été analysées par un comité composé de pairs, réunis par le CALQ, œuvrant dans différents secteurs artistiques. Les projets ont été sélectionnés au mérite, sur la base de leur excellence, de leur adéquation aux objectifs du programme et en fonction des disponibilités budgétaires des partenaires.

Citations des partenaires

« Le soutien accordé à ces projets témoigne de notre engagement envers les artistes et les organismes qui façonnent le paysage culturel québécois. Leur créativité et leur ancrage dans la communauté sont une grande source d'inspiration pour les citoyennes et citoyens. C'est avec fierté que nous contribuons à faire émerger des œuvres porteuses de sens, qui enrichissent notre vie collective. »

– Véronique Fontaine, Présidente-directrice générale du CALQ

« C'est une grande fierté de voir trois projets issus de notre MRC recevoir un tel appui. Ces initiatives mettent en valeur la créativité et le talent de nos artistes et de nos organismes culturels, tout en renforçant la vitalité culturelle de notre milieu. Leur réussite rejaille assurément sur l'ensemble de notre communauté. »

– Frédéric Jean, préfet de la MRC de Montmagny

« La MRC de La Nouvelle-Beauce est fière de saluer le travail de M. Raymond Beaudet, un écrivain passionné dont les œuvres mettent brillamment en lumière notre histoire locale. Par son regard sensible et engagé, il contribue à faire rayonner la culture de notre région. Cette aide financière témoigne d'une volonté d'appuyer

les talents qui enrichissent notre mémoire collective. »

– Gaétan Vachon, préfet de la MRC de La Nouvelle-Beauce

« C'est un fait : la culture, les arts et le patrimoine sont de fabuleux moteurs de développement régional - sur le plan social comme économique. Il est essentiel d'apporter un soutien concret, comme c'est le cas par le biais de l'Entente de partenariat territorial, aux artistes et aux organismes de la Chaudière-Appalaches. Félicitations à tous les boursiers de cette année : grâce à vos créations, votre communauté s'enrichit! »

– Cassandre Lambert-Pellerin, présidente de Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches

À propos de l'Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité de Chaudière-Appalaches

Ce programme est issu d'une entente conclue en 2025 pour laquelle les partenaires ont investi un montant total de 400 000 \$, soit 200 000 \$ provenant du Fonds régions ruralité (FRR) du MAMH et 200 000 \$ du CALQ.

Ce montant a permis la mise en œuvre du *Programme de partenariat territorial de la Chaudière-Appalaches*, dont l'objectif est de soutenir des projets de création, de production ou de diffusion favorisant des liens entre les arts et la collectivité.

– 30 –

Sources :

Sabrina Herren

Conseillère en communication
Conseil des arts et des lettres du Québec
1 800 608-3350
medias@calq.gouv.qc.ca
Suivez le Conseil des arts et des lettres du Québec
sur [Facebook](#), [LinkedIn](#) et [Instagram](#)

Josée-Anne Paradis

Conseillère en communication
Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches
418 523-1333, poste 231
communication@culture-quebec.qc.ca
Suivez Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches
sur [Facebook](#), [LinkedIn](#) et [Instagram](#)